

CONFLITS DANS L'AIR

COMMUNIQUÉS DE SECTION - ROISSY-CDG



Expés et nouveau TDS

IL Y A DES ANNÉES QUE LE SNCTA ALERTE SUR L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS À LA BAISSÉ À CDG. A FORCE D'IMMOBILISME ET DE MAUVAISES DÉCISIONS, NOUS SOMMES MAINTENANT AU BORD DU PRÉCIPICE, ET LA SITUATION EST TRÈS PRÉOCCUPANTE.

La prise de conscience

L'organisme a fait les comptes et s'aperçoit enfin que nous avons raison de tirer depuis si longtemps la sonnette d'alarme quant aux effectifs. Les prévisions réalistes du service pour 2018 sont d'environ 155 PC en équipe au 1er décembre 2018, soit moins de 13 par équipe.

L'organisme redoute aussi le surcroît de travail et de formation continue que va induire SYSAT, et que nous avons également déjà plusieurs fois pointé du doigt.

Lors du dernier CT, le chef d'organisme a donc annoncé l'ouverture d'un GT avec les OS pour la refonte du TDS.

Un mandat chargé

Il faudra donc cadrer le fonctionnement des équipes à 13, mettre fin au patch qui n'est réglementairement plus valable depuis quelques années et définir de nouvelles modalités pour le passage des examens. Mais ce n'est pas tout.

En effet, la chute des effectifs n'étant pas prêt d'être infléchi, à cause notamment du ralentissement de la formation initiale attendu lors de transformation à SYSAT, ces mesures ne suffiront pas. Le chef d'organisme souhaite donc profiter des négociations protocolaires pour mettre en place des expés, dans l'esprit de ce qui s'est passé à Reims l'an dernier, desquelles il espère une nette optimisation du rythme de travail.

Une approche radicale

Les premières propositions de l'administration sont très ambitieuses et couvrent des modifications de rythme de travail qui vont bien au-delà de ce qui a été fait où que ce soit jusque ici : fin de l'armement à la pointe, individualisation poussée du j6, recyclage dirigé, secours chaud et froid, cycle à 7 jours sur 12... L'administration croit qu'elle va pouvoir réaliser ses rêves les plus fous, et force est de constater qu'elle ne se limite pas. En outre elle veut intégrer les premiers aménagements dans 3 mois max.

Suite au verso >>>



Un protocole orienté

Alors que le précédent protocole ne répondait à aucune problématique concernant l'ATC, entraînant la non-signature du SNCTA, ce protocole-ci voudrait tout régler d'un coup.

Comme à son habitude l'administration nous demande de travailler d'abord, et elle verra ce qu'elle peut offrir en échange plus tard. Comme d'habitude elle use de tous les stratagèmes et nous n'en sommes qu'à la version 0 du texte.

Cependant on y parle de réorganisations majeures des conditions de travail dans le cadre expérimental.

Un positionnement clair

La réorganisation du temps de travail était un thème fort de notre campagne pour les élections professionnelles de 2014, et nous acceptons donc de travailler sur ce dossier sans à priori. Cependant, nous avons immédiatement et très clairement fait savoir que le SNCTA ne négocierait aucune mesure en dehors du cadre national et en dehors du cadre expérimental permettant un retour arrière. Il est hors de question que CDG serve de laboratoire RH comme il l'a toujours été jusqu'ici.

De plus, tous les efforts effectués devront être rémunérés et ceux augmentant le temps de travail seront compensés par un système de récupération. Nous serons particulièrement vigilants au respect de ces points, car nous savons ce que valent les promesses de la DGAC et du gouvernement.

La section a le soutien du Bureau National pour discuter localement les hypothèses de changements acceptables, mais face à l'impact potentiel de telles modifications, la plus grande vigilance est de mise. Sur ce sujet capital, il est hors de question de laisser qui que ce soit d'autre que les contrôleurs décider de leur avenir. Plus que jamais, le syndicat majoritaire chez les ICNA y veillera.

Renforcez notre poids et adhérez au SNCTA : www.sncta.fr/adherer-au-sncta

